

CONSEIL MUNICIPAL

8 OCTOBRE 2020

Spectateurs présents : Annie CANDELA, Raymond ROLLET, François DERASSE

Secrétaire de séance : M. David VILABOY

LECTURE DES DÉLIBÉRATIONS

RENOUVELLEMENT BAIL PYLONE ORANGE

Mme le Maire indique à l'assemblée que la société Axians, mandaté par Orange, l'a contacté pour renouveler le bail du pylône situé à « La Cerisière ». Ce nouveau bail annulerait l'ancien en date du 13 juin 2008 et prendrait effet le 13 juin 2021. Le loyer serait de 3 450 € avec une indexation annuelle du loyer de 1 %.

L'assemblée accepte à l'unanimité de signer le nouveau bail.

AVIS METHANISEUR COOLUS

Madame le Maire indique à l'assemblée que la Préfecture de la Marne a envoyé un avis de consultation concernant un projet de création d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Coolus, formulée par la SAS NOVAGRI, avec épandage sur les communes de Coolus, Compertrix, Ecury-sur-Coole, Fagnières, Germinon, Mairy-sur-Marne, Saint-Germain-la-Ville, Saint-Pierre, Sogny-aux-Moulins et Souain-Perthes-les-Hurlus. Après avoir étudié les plans de localisation, le conseil décide, avec 1 avis sans opinion et 14 pour, de donner un avis positif pour ce projet.

RENOUVELLEMENT COMMISSION DE CONTROLE LISTE ELECTORALE

Madame le Maire informe l'assemblée que la commission de contrôle de la liste électorale doit être renouvelée. La commission doit être composée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration et d'un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance. Messieurs Raymond ROLLET et Didier FLOT sont renouvelés. Monsieur Willy LEPRÉVOST n'étant plus conseiller municipal, il convient de désigner un nouveau conseiller. Madame Béatrice KANDEL se propose. L'assemblée accepte à l'unanimité.

NOMINATION CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Madame le Maire indique à l'assemblée que la commune doit nommer un correspondant sécurité routière. Monsieur David VILABOY se porte volontaire. L'assemblée accepte à l'unanimité.

DEMANDE M. DERASSE ACQUISITION DE TERRAIN

Madame le Maire informe l'assemblée que Monsieur Derasse a fait une demande pour acheter à la commune une parcelle qui se trouve derrière son terrain. La parcelle mesure 4,80 m X 12,50 m. Elle est située à côté d'un parking et sert d'espace vert. Monsieur Derasse souhaite agrandir son terrain et faire un garage, ce qui lui permettrait de ne plus stationner son véhicule sur une pelouse de la commune. Le conseil se demande quels réseaux passent sous cette parcelle. Il faudra se renseigner pour savoir si des réseaux passent sous la parcelle, si le terrain est constructible, vérifier le règlement du PLU et estimer le prix d'achat. Si toutes ces conditions sont réunies, le conseil accepte, avec 10 voix pour, 2 contre et 4 sans opinion que Monsieur Derasse puisse acheter la parcelle.

INFORMATIONS CCMC

Madame le Maire informe l'assemblée des derniers avancements de la CCMC. Au niveau scolaire, le souhait est d'uniformiser les tarifs périscolaires sur l'ensemble de la communauté de communes. En ce qui concerne l'urbanisme, le PLUI est en cours. Une restructuration du personnel communautaire est prévue. Des recrutements vont avoir lieu.

QUESTIONS DIVERSES

Informations travaux

L'entreprise BOITUZAT doit revenir refaire l'îlot en face de la boulangerie qui a été mal positionné. Les marquages au sol doivent également être refaits pour la société Multiservices.

Mise en disponibilité

Monsieur Christophe PHILIPPE a demandé à Madame le Maire de renouveler pour un an sa mise en disponibilité pour création d'entreprise. Madame le Maire a accepté.

Problème de voisinage

Madame le Maire signale à l'assemblée qu'elle est de plus en plus confrontée à des administrés qui se plaignent de problèmes de voisinage et de nuisances sonores.

TOUR DE TABLE

Mme Béatrice KANDEL indique que le lampadaire qui se trouve au croisement de la rue du Stade et de la rue de la Barre ne fonctionne pas. Madame le Maire répond que l'entreprise d'électricité a commandé la pièce qui ne fonctionne plus.

M. Vincent ODILLE demande s'il est possible que les lampadaires de la ruelle Guyot puissent rester allumés jusqu'au lever du jour. Madame le Maire répond qu'elle va contacter l'entreprise d'électricité pour qu'elle fasse le nécessaire.

M. Patrice LAURENT

- demande s'il est possible de remettre des cailloux au Barreau Est. Madame le Maire répond qu'elle va regarder si le budget le permet.
- demande si un emplacement a été trouvé pour le bungalow de la chasse. Madame le Maire répond que c'est en cours.

Mme Caroline KANDEL informe l'assemblée que la fête patronale s'est bien déroulée. Les forains étaient contents de la bonne fréquentation et la météo a été clémentine.

M. Thierry ALIPS indique qu'il faudra rappeler l'entreprise qui a fait les travaux pour la fibre afin qu'ils refassent les tranchées qui n'ont pas été assez tassées.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 h 50. Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 5 novembre 2020.